Modification constitutionnelle de 1987

Nombreux sont ceux qui se sont laissés charrier par cette argumentation simpliste et mal réfléchie.

Si j'avais plus de vingt minutes à ma disposition aujourd'hui, je pourrais vous démontrer et je pourrais convaincre ceux qui écoutent avec un esprit ouvert que ce virage radical envisagé par l'Entente constitutionnelle pourrait affaiblir sinon détruire la fédération canadienne. On embarque sur un chemin extrêmement dangereux vers une décentralisation mal réfléchie, un cul-de-sac constitutionnel sans issue, dû à l'exigence de l'unanimité parmi les provinces pour les modifications constitutionnelles importantes, un recul par rapport à la vision d'un Canada bilingue et multiculturel et le retour au concept d'un pays, d'une province, si vous voulez, d'un pays de deux nations, l'une anglophone et l'autre francophone. A ceux et celles qui me disent: «Donald, si vous votez contre cette entente, vous votez contre le Québec.», moi, je dis, je réponds: Voter pour cette entente, c'est voter contre le Canada.

Je suis pour un Québec confiant et fort, mais à l'intérieur d'une fédération forte.

Et si je tenais à détruire la Fédération canadienne, si je tenais à supprimer les droits des minorités linguistiques, et si je tenais à créer une confédération lâche, une espèce d'alliance entre une dizaine de provinces, avec une société distincte au Québec dotée de pouvoirs qui ne sont pas à la disposition des autres provinces, si je tenais à rendre impossible la création des programmes nationaux co-financés comme l'assurance-maladie, si je tenais à tout cela, madame la Présidente, je voterais pour l'Entente constitutionnelle.

Je voterai donc contre.

Et dans mon cas, madame la Présidente, on m'accuse de vouloir garder le rêve d'un pays bilingue, rêve qui ne représente pas la réalité canadienne où le Québec constitue une île francophone dans un pays anglophone.

Donc, on m'accuse de ne pas accepter un état de fait, c'està-dire le Québec comme société distincte au sein de la Fédération canadienne et la nécessité de doter l'Assemblée nationale et le gouvernement québécois avec le rôle de protéger et de promouvoir cette identité distincte, tel que décrit dans l'Entente constitutionnelle. Je me permets donc, aujourd'hui, madame la Présidente, de concentrer sur cette question, c'està-dire, le Québec comme société distincte.

Premièrement, madame la Présidente, pour bien expliquer ma pensée, il faut parler brièvement de mes propres origines. Je ne suis pas d'origine québécoise. J'ai été élevé sur une petite ferme dans la vallée de l'Outaouais, à à peine 12 milles de cette Colline parlementaire. Mais plus de quarante ans dans la province de Québec, j'ai d'abord résidé à Saint-Jean-sur-Richelieu, ensuite à Montréal. Mon père a pris sa retraite à Vancouver et mon épouse vient de la Nouvelle-Écosse.

Donc, madame la Présidente, je me sens chez moi partout au Canada, mais surtout au Québec où je reste par choix. Je regrette, madame la Présidente, d'avoir appris la langue française seulement à l'âge adulte, ce qui explique mon accent prononcé. Je vous offre ces points historiques personnels simplement pour vous dire que mon foyer se trouve à Montréal par choix. Et comme beaucoup d'autres anglophones de la province, je pense à la grande majorité, non seulement on

accepte la francisation de notre belle province, mais on y participe activement. Nos enfants parlent français, ils travaillent en français, et loin d'être hostiles au fait français, nous en sommes fiers! Nous sommes dans la province de Québec, non pas en dépit du fait français, mais à cause du fait français. Et même s'il y a eu un exode des anglophones suite à l'élection du Partiquébécois, ceux et celles qui y sont restés ont choisi l'option Québec et n'ont pas la moindre intention d'abandonner leur province.

Madame la Présidente, mon problème avec l'Entente constitutionnelle dépasse de loin les questions linguistiques québécoises. Mais je tiens à préciser que la protection des droits minoritaires demeure un point fondamental dans ce débat, qu'il s'agisse des 800 000 personnes qui parlent anglais au Québec, qui se trouvent dans chaque couche de la société, au point de vue économique et social. Qu'il s'agisse des droits des francophones hors Québec, qu'il s'agisse des femmes, qu'il s'agisse des aborigènes, qu'il s'agisse des catholiques, des protestants, des Juifs, des Hindous, toutes les minorités visibles, et j'en passe. A mon avis, il est indéniable que les droits minoritaires pourraient être préjugés par l'Entente proposée, vu la portée légale de la société distincte.

Mais revenons pour un instant, madame la Présidente, sur le rêve d'un pays bilingue de Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique.

A mon avis, cette Entente va incontestablement mettre fin à ce rêve, ce rêve d'un pays bilingue où les Canadiens qui parlent le français ou l'anglais ou qui sont bilingues auront droit à des services publics dans la langue de leur choix à travers le Canada. Un pays où la formation scolaire pourrait se faire en français ou en anglais partout au Canada. Malheureusement, il n'y a aucun doute sur ce point. Le ton et l'orientation de l'Entente se dirigent vers un Québec francisé dans un pays anglicisé. J'accepte qu'il est aussi vrai que nous n'avons pas encore créé entièrement le Canada bilingue de nos rêves, mais au lieu d'applaudir notre progrès à ce jour et de poursuivre nos rêves, le gouvernement nous dit qu'il faut incorporer dans la Constitution ce qu'il considère la réalité canadienne. Alors, je dis ceci: Jamais doit-on se lancer dans la vie publique si on est content avec la réalité, c'est-à-dire le statu quo.

Est-ce que Sir John A. Macdonald a accepté le statu quo canadien de son époque? Ou bien rêvait-il d'un pays fédéral fort et uni—un rêve qui a guidé ses politiques? Est-ce que la construction de notre voie ferrée à travers ce beau pays, sujet de l'oeuvre de Pierre Berton, intitulée Le rêve national, n'était pas inspirée par des rêves? La vision de Laurier, lequel a dit que le vingtième siècle appartiendrait au Canada, ce n'était pas un rêve? Et s'il n'est pas possible d'atteindre nos rêves, on doit quand même faire progresser notre société dans le sens de nos rêves. Et personnellement, madame la Présidente, je suis convaincu que le rêve d'Henri Bourassa, de Laurier, de St-Laurent, de Pearson et plus récemment de Trudeau, c'est-àdire le rêve d'un Canada bilingue que j'ai décrit, est un rêve qu'on peut atteindre. En effet, c'est un rêve qu'il faut atteindre si on veut garder un Canada fort, uni et capable de concurrencer le monde international. Pour ce rêve, madame la Présidente, l'Entente représente un échec décevant.